

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 4 avril 2011

1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 7 mars 2011

Secrétaire : Mme AUBINEAU Marie-Christine

- Observations : Mr BOUSSARD précise que pour l'attribution des subventions aux associations il voulait faire remarquer que le Judo Club n'avait pas son siège à CHICHE contrairement à l'association des « Petits Dadas ».

2. Compte rendu des commissions

a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d'Urbanisme – Assainissement

- Garderie périscolaire :

Chantier réceptionné mais il reste encore quelques petites finitions: butées de portes, boutons de portes de placard, joints anti-pince doigts, serrure à clés local technique, changement d'un robinet, programmation simplifiée du chauffage à transmettre par l'entreprise, etc...

En terme d'économie d'énergie : construction de murs en pierres avec vide d'air (plus onéreux mais qui présentent l'avantage d'utiliser les matériaux existants).

- mise en conformité accessibilité de la mairie :

Mr MARY présente les plans détaillés des travaux de la mairie.

Estimation 705.000 € HT

Subventions accordées : FRIL 60.000 €,

Aide à la décision : 4.470 €

En cours de demande : PROXIMA: 46.000 € + DETR (Subvention maximum de 25 % pour un plafond de dépenses de 600.000 €).

Mr le maire rappelle que le permis de construire est déposé depuis la semaine dernière. Le délai d'instruction est de 6 mois (signature du Préfet).

- Cimetière : Tarif du columbarium : Mr MARY rappelle les tarifs pratiqués aux alentours. La commission propose pour 25 ans : 400 € et 50 ans 800 €. Le conseil accepte ces tarifs.
- Ecole Henri Dès : commande pour la poutre en lamellée collée pour la classe : 1064 € HT. Accord du conseil.

b. Commission « Enfance Jeunesse »

En l'absence de Mme MERCERON, Mme TURPEAU donne le compte rendu de la commission du 24 mars.

- tarif pour le transport des enfants au CLSH : la commission propose de supprimer la participation des familles (10 €). Le maire a pris la décision de fixer à 5 € pour les prochaines vacances. Le car est maintenant mis à disposition par la communauté de communes. Il convient d'attendre la facture avant de prendre une décision définitive. Mr le maire rappelle le déficit de ce service.
- Achat d'un aspirateur pour l'école (ménage du 1^{er} étage) : 117 € HT: accord du conseil

c. Commission « Voirie - Environnement naturel »

- Travaux 2011 : lancement des dossiers de consultation des entreprises – réponses pour le 29 avril.
- parking de l'école :
 - o pré traçage réalisé. L'implantation semble cohérente. Des bordures sont prévues au lieu des poteaux en bois pour marquer les emplacements.
 - o Le conseil d'école demande de « végétaliser » cet espace.
 - o Travaux d'étanchéité à réaliser pendant les vacances le long du mur de la cour.
 - o Charte « terre saine » : le FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) peut aider à monter le dossier (idem commune de Clessé). Subvention possible à hauteur de 80 %. Mr RENAUDET a rendez-vous vendredi prochain pour définir leur mission.
Une formation des employés communaux devrait être envisagée avec nomination d'un responsable des achats et du stock des produits phytosanitaires.

Remarque : la mise en place de copeaux a permis de supprimer le désherbage sur l'ensemble des espaces verts communaux. Les noues ne sont pas désherbées.

d. Commission Vie Associative

- Soirée à thème : cette année le Portugal est retenu. Mr DUARTE a été contacté. Mr BERTIN suit le dossier avec lui.
- Tour cycliste des Deux-Sèvres le 14 juillet : besoin de 40 signaleurs pour sécuriser le parcours. Un courrier doit être envoyé aux présidents d'association en les sollicitant.

3 passages dans le bourg sont prévus dont l'arrivée rue du Stade.

Une rencontre avec les organisateurs a eu lieu vendredi dernier. La circulation sur la rue du Stade sera interdite le 14 juillet (sauf riverains mais dans le sens de la course). Mise en place d'une déviation par la rue du Camp et rue de la Forêt. La gendarmerie sera présente pour bloquer la circulation au niveau des 2 coupures de la RN 149.

Des animations sont prévues par les organisateurs du tour.

Le feu d'artifice aura lieu sur le stade.

- Autres sujets abordées lors de la commission :
 - o Organisation des soirées dansantes : la commission propose d'aborder le sujet des horaires de fin de soirées dansantes lors de la réunion des présidents d'association : Mr le maire propose que des associations telles que le foot et l'école pourraient montrer l'exemple dès leurs prochains bals.
 - o Achat de chaises : veiller à prendre exactement les mêmes (plastiques beige assises ajourées)
 - o Les tables achetées l'année dernière sont fissurées. Un courrier sera adressé au fournisseur. Il est décidé d'isoler ces tables pour ne pas les utiliser pour l'instant et voir peut-être auprès d'un menuisier pour les renforcer.
 - o Location de la salle : problème récurrent des états des lieux.
- Défibrillateur au terrain de foot : Mr GOYEAU rappelle l'accident lors d'un match de foot, il conviendrait d'acheter sans attendre un 2^{ème} appareil. Le conseil accepte et décide de déplacer celui de la salle à l'extérieur pour faciliter son accès à n'importe quel moment par n'importe quel utilisateur.

e. **Informations diverses du maire**

- montant de la DGF 2011 notifié ce jour :
 - o part principale : 224.128 € contre 220.354 € en 2011
 - o Dotation de péréquation : 3.386 € contre 1.698 € en 2010
 - o Dotation de Solidarité Rurale : 37.053 € contre 28.260 € en 2010

Total : 264.567 € contre 250.312 € en 2010 - soit une différence + 14.265 €.

- le CAE de Mme GILBERT à la cantine se termine le 18 avril, un nouveau recrutement a été fait et Mme BARBIER Céline qui habite à Chiché a été retenue pour une période de 6 mois à compter de mai à octobre 2011 pour 20 heures hebdomadaires.
- Abri bus : suite à notre demande de déplacement de l'abri bus de la clinique vétérinaire, le Conseil Général propose de le supprimer et créer un nouveau point d'arrêt devant l'annexe du CAT rue du Camp. Mise en service en Septembre prochain par les services du Conseil Général.
- Assemblées générales diverses :
 - o Familles Rurales le 14 avril
 - o Réunion le 11 avril à Chiché sur un projet AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture Paysanne) à 20 h.
 - o Association Gérontologique de gâtine le 6 avril et visite du centre multi accueils - GIR7
 - o Le Rural le 11 avril
- Ecole de musique : 26 élèves de la commune sont inscrits cette année
- 12 novembre 2011 : repas du CCAS – prévoir une animation dansante pendant le repas
- 8 mai : cérémonie de commémoration (Rendez-vous à 10 h 00 devant le monument aux morts)
- 12 juin passage d'une randonnée de motos et trike sur la commune
- Réunion de la commission communication le 19 avril à 18 h 30 (organisation d'une réunion publique).
- Participation à l'AG du CIVAM le 29 mars dont l'objet principal était l'alimentation dans les cantines scolaires avec des produits locaux. Prise de conscience d'une certaine complexité car il y a souvent des problèmes d'homogénéité des produits et également sur les quantités demandées.
- Réunion sur l'avenir des collectivités locales organisée par le Pays le 29 mars : environ 200 personnes ont participé. Nous sommes au stade de la réflexion mais une entrée rapide dans une phase de concrétisation avec une restructuration et des découpages de territoires (communautés d'agglomérations par exemple avec une ville de + de 15.000 habitants et regroupant 50.000 habitants au total). Avantages financiers pour les collectivités qui se regroupent mais perte de proximité, de pouvoirs et d'identité des petites collectivités.
Cette réorganisation pose des questions et des débats auront lieu dans chaque commune.
- Prochaine réunion du conseil municipal le 9 mai dès 20 h 00 avec la présence de Mr MANTEAU, du cabinet « Ouest Am » pour explication des modifications du PLU.

f. Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »

Mr FAURET donne le compte rendu de la réunion du 21 mars:

- Récupération des déchets fermentescibles à l'occasion des fêtes à la salle
- AG de l'association de Protection des Bois d'Amailloux
- Jardins potagers collectifs
- Proposition de visites de « maisons éco-construction » sur la commune.
- Confirmation de la réunion organisée avec le SVL pour la distribution de composteurs le 14 novembre.

3. CHOIX DU FOURNISSEUR POUR ACHAT DU RADAR PEDAGOGIQUE

La proposition de Signaux Girod a été retenue pour 5000 € HT au total. Coût à diviser par deux avec la commune de COURLAY. Le radar sera installé par période de 2 mois dans chaque commune et sur plusieurs endroits :RN 149, rue du Stade, rue du commerce et route de Clessé principalement.

4. CONSTITUTION D'UN COMITE DE PILOTAGE POUR L'ELABORATION DU PLAN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES VERTS (PAVE)

La société SOCOTEC a organisé une réunion de lancement avec la commune de Faye l'Abbesse. Une prochaine réunion aura lieu le 29 avril à 10 h 00 pour Chiché. Un comité de pilotage est constitué (les membres de la commission voirie dans la mesure des possibilités sont sollicités pour participer à cette étude).

5. MODIFICATION DU P.L.U.

2 phases :

1°) Modification simplifiée pour le cas de la parcelle au Plessis Olivier, erreur matérielle : un terrain a été classé en Nh2 alors qu'il aurait du être classé en zone A. Pour permettre de construire un bâtiment de stockage lié à une activité agricole, il convient de déclasser la parcelle en Nh2 en A. Procédure de modification simplifiée.

2°) Modification n° 1 du PLU pour faire des retouches de zonage et des modifications réglementaires. Par exemple : installation panneaux photovoltaïques sur bâtiments agricoles (hauteur maximum, double pentes, etc...).

Mr MANTEAU du cabinet chargé de l'étude du PLU sera présent avant la prochaine réunion et fera le résumé des modifications possibles.

Au sujet des autorisations ou non d'installation de panneaux photovoltaïques, il semble que ce débat devrait avoir lieu au niveau intercommunal pour avoir une cohérence au niveau des territoires. Mais il faudra tout de même que le conseil municipal se détermine sur ce sujet.

Rappel de la procédure :

- Le 8 novembre 2010 : délibération du conseil municipal pour lancer la procédure de modification
- Le 9 mai 2011 : présentation du projet complet des modifications et délibération pour arrêter les modifications
- Saisi du Tribunal Administratif pour nomination d'un commissaire enquêteur
- Enquête publique du 16 mai au 16 juin 2011

- Notification aux services de l'Etat de l'ouverture de l'enquête publique
- Approbation par le conseil municipal
- Information au Préfet

6. CONVENTION D'UTILISATION DU R.A.M.

Depuis le 1.02.2010, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Bressuire est étendu à Chiché, Boismé et Faye l'Abbesse.

L'année d'expérimentation du dispositif arrivant à son terme, il est proposé d'entériner les modalités de fonctionnement du RAM étendu :

- Personnel : 1.5 ETP employé par le CCAS de Bressuire,
- Dépenses communes de fonctionnement et d'investissement : répartition en fonction du nombre de places chez les assistantes maternelles agréées de chaque territoire,
- Dépenses propres de fonctionnement et d'investissement : elles sont supportées par chaque commune.

La convention sera valable 1 an renouvelable par tacite reconduction et pourra être dénoncée en respectant un préavis de 3 mois.

Reconduction de la convention pour une durée d'un an avec les communes de Boismé et Faye l'Abbesse.

Accord du conseil.

7. ACHAT DU JARDIN FAMILLE HERAULT

Les héritiers sont maintenant tous d'accord pour la vente. Le conseil donne tous pouvoirs au maire pour signer l'acte notarié. 20 € le m² pour 770 m².

8. PROPOSITION D'ADHESION AU C.A.U.E.

Le CAUE propose une adhésion annuelle de 100 €.

Vote à main levée :

Contre : 16

Abstentions : 2 (Mrs MERCERON et BOULY).

Le conseil ne donne pas suite.

9. PROPOSITION D'ADHESION AU C.R.E.R (CENTRE REGIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES)

Les missions du C.R.E.R. sont : animation – information – formation – aide à la décision et assistance technique auprès des collectivités dans le cadre, par exemple d'études pour une chaufferie centrale à bois.

Coût de l'adhésion annuelle : 300 €

Le conseil émet un avis favorable.

10. DEMANDE DES RANDONNEURS POUR DES PLANTATIONS DE HAIES

Par courrier en date du 22 mars, l'association des Randonnées Chichéennes fait part de sa volonté d'améliorer la qualité environnementale de chemins faisant partie de circuits officiels de randonnée pédestres et VTT : pour des raisons diverses sur un des 2 côtés des chemins en question il n'y a plus de haie et les membres de l'association se proposent pour replanter sur une longueur d'environ 1 km au total.

Le conseil municipal émet un avis favorable et conseille de prendre contact avec « Pays Bocage Branché » pour obtenir des aides éventuelles.

Attention à l'utilisation desdits chemins par les agriculteurs : veiller à conserver une largeur suffisante.

11. QUESTIONS DIVERSES

Subvention à Familles Rurales de Clessé pour le centre de loisirs de cet été. Le conseil accepte de participer à hauteur de 2,60 € par enfant et par jour.